AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**218C1710**
FR0000120354-FS0988

23 octobre 2018

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VALLOUREC**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 22 octobre 2018, la société JP Morgan Chase & Co (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 17 octobre 2018, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir indirectement 23 850 357 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,21% du capital et 5,07% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|---|---|---|---|---|
| JP Morgan Securities plc | 23 850 354 | 5,21 | 23 850 354 | 5,07 |
| JP Morgan Chase Bank, National Association | 3 | ns | 3 | ns |
| **Total JP Morgan Chase & Co.** | **23 850 357** | **5,21** | **23 850 357** | **5,07** |

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALLOUREC hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 351 362 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 200 actions VALLOUREC résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 21 décembre 2018 et exerçables au prix 5,60 € par action VALLOUREC, et (ii) 351 162 actions VALLOUREC[2] résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled convertible bond* » à dénouement physique arrivant à échéance le 4 octobre 2022 et exerçables au prix 5,01 € par action VALLOUREC.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 20 807 878 actions VALLOUREC (prises en compte au premier alinéa) au titre de 92 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, dénouables entre le 9 novembre 2018 et le 9 octobre 2023.

[1] Sur la base d'un capital composé de 457 987 760 actions représentant 470 205 298 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Taux de conversion d'environ 0,145.

2. Par le même courrier, la société JP Morgan Chase & Co (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 18 octobre 2018, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir indirectement 21 753 351 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 4,75% du capital et 4,63% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|---|---|---|---|---|
| JP Morgan Securities plc | 21 752 828 | 4,75 | 21 752 828 | 4,63 |
| JP Morgan Securities LLC | 520 | ns | 520 | ns |
| JP Morgan Chase Bank, National Association | 3 | ns | 3 | ns |
| **Total JP Morgan Chase & Co.** | **21 753 351** | **4,75** | **21 753 351** | **4,63** |

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VALLOUREC hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 351 362 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 200 actions VALLOUREC résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 21 décembre 2018 et exerçables au prix 5,60 € par action VALLOUREC, et (ii) 351 162 actions VALLOUREC[2] résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled convertible bond* » à dénouement physique arrivant à échéance le 4 octobre 2022 et exerçables au prix 5,01 € par action VALLOUREC.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 20 723 721 actions VALLOUREC (prises en compte au premier alinéa) au titre de 92 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, dénouables entre le 9 novembre 2018 et le 9 octobre 2023.